MOTION DU CE FTV PÔLE SUD-OUEST

SUR LE BILAN DU PLAN DE FORMATION 2017

Les élus du CE ont pris connaissance du compte rendu de la commission Emploi-Formation réunie le 27 mars 2018 pour étudier le bilan du plan de formation du Pôle Sud-Ouest en 2017.

Pour les élus, les nombreuses erreurs, approximations et omissions pointées par la commission relèvent d'un dysfonctionnement préjudiciable à une information sincère et transparente et à l'analyse du bilan par les élus.

Pour les élus, le processus d'élaboration des documents de suivi de la formation est à revoir. Les outils RH doivent être simplifiés pour faciliter le travail du service formation qui pourra alors délivrer des documents fiables, clairs et accompagnés d'une analyse fine. Car c'est cette analyse qui doit être au cœur des échanges avec la commission et les élus.

La question des périmètres se pose également : le bilan ne prend pas en compte les salariés de la Finance et à partir de 2018 ceux de la RH, alors que ces personnels font partie de nos collectifs de travail tout comme ceux de la filière de production.

Les élus ont bien compris le rôle de chacun au sein de la filière RH en matière de formation : IRH, RRH et DRH sont les interlocuteurs des salariés et des managers et ils doivent transmettre les informations à la responsable du développement RH. Mais pour que cela soit efficient, il faut qu'a minima l'information circule.

Les élus souhaitent que soient appliquées les pratiques suivantes en matière de gestion de la formation :

- Recentrer la formation au cœur du dispositif RH ;
- Développer plus de proximité avec les salariés pour mieux répondre aux besoins ;
- Réduire les tâches chronophages liées à l'outil Orphée

La filière RH et les managers ont toute leur place à prendre dans ce dispositif, notamment en vue de déployer une GPEC efficace de terrain.

En conséquence, les élus du CE FTV Pôle Sud-Ouest ne s'estiment pas en capacité de rendre un avis éclairé sur le bilan du plan de formation 2017.

Motion adoptée à l'unanimité des élus.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, SNJ et SUD s'associent.

Bordeaux, le 18 avril 2018